

THESAURUS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Liste structurée de descripteurs pour l'indexation et la recherche de l'information dans les domaines du tourisme et des loisirs – 1^{ère} édition 1999.

Les désignations employées et la présentation adoptée ici ne sauraient être interprétées comme exprimant une position du Secrétariat d'Etat au Tourisme de la France et de l'Organisation mondiale du tourisme sur le statut juridique ou le régime d'un pays ou territoire. Les termes ou concepts et les relations sémantiques figurant dans le Thesaurus du Tourisme et des Loisirs n'impliquent aucun jugement de valeur de la part des deux institutions à leur égard, mais reflètent la réalité du langage employé dans les documents.

INTRODUCTION

OBJET ET HISTORIQUE

Le présent Thesaurus a été conçu dans le cadre d'une convention entre la Direction du tourisme de la France et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Il est réalisé à partir du Thesaurus français édité en 1993 par l'Administration française du tourisme. Il n'en constitue pas pour autant une simple version anglaise.

La démarche méthodologique a justement consisté à éviter de faire uniquement une traduction des termes français en anglais, elle a cherché plutôt à créer les bases d'un véritable Thesaurus multilingue permettant la transcription ultérieure d'autres langues sans efforts particuliers ni modifications structurelles. C'est pourquoi le thesaurus initial a été structuré dans le souci du multilinguisme.

A l'origine le Thesaurus français a été élaboré pour identifier et rechercher l'information dans les bases de données informatisées du Centre de ressources documentaires de la Direction du tourisme. Toutefois, comme l'ensemble du projet de création d'une banque de données documentaire informatisée, au sein de la Direction du tourisme français, devait servir de modèle à l'OMT dans le secteur de l'information et de la documentation, il s'est fait, dès le départ, sous l'égide de cette dernière et en étroite collaboration avec elle.

Ce n'est qu'après avoir testé ce Thesaurus pendant trois ans (de 1992 à 1995) que l'OMT et la Direction du tourisme ont envisagé conjointement sa version bilingue. Celle-ci a été travaillée durant deux ans (1995-1997) avant d'aboutir à la présente édition. Ce travail a porté sur la restructuration du Thesaurus initial français et son adaptation au multilinguisme, dans le respect des normes internationales ISO 5964 et 2788 qui définissent les principes directeurs pour l'établissement et le développement de thesauri multilingues.

La construction du présent Thesaurus a été réalisée à l'aide du Logiciel de gestion de Thesaurus multilingue et de recherche de termes (MTM-Version 3.0) que le Centre de développement de l'OCDE a mis gracieusement à la disposition du Secrétariat de l'OMT.

Les termes spécifiques à la terminologie touristique française ont été remplacés par des termes génériques plus ouverts pouvant recevoir des termes propres aux spécificités des structures touristiques existant dans d'autres pays. Ce travail a été réalisé à tous les niveaux et sur les 19 champs sémantiques du Thesaurus français.

Chaque champ a été revu et corrigé au niveau des relations et des concepts, plus particulièrement ceux spécifiques aux réalisations du tourisme français tels que « Gîte », « parc résidentiel de loisirs », « habitation légère de loisirs » etc.

Ces termes ont été examinés cas par cas, pour être traités en synonymie ou pour faire l'objet d'une définition.

Deux nouveaux champs ont également été créés, un champs géographique, extrait du Thesaurus de l'UNESCO, et un champ relatif à la documentation et aux sciences de l'information liées au tourisme. A noter également que le vocabulaire utilisé a été mis en conformité avec les recommandations méthodologiques de l'OMT et d'EUROSTAT portant sur le terminologie statistique. Il s'est aussi enrichi de l'ensemble des indicateurs de développement durable définis récemment par l'OMT.

Les termes spécialisés du vocabulaire touristique ont été largement définis afin que le Thesaurus puisse être également utilisé par des personnes non accoutumées à ce vocabulaire.

Ce Thesaurus est un instrument de travail destiné à tous ceux (professionnel ou non) qui souhaitent indexer la documentation acquise et procéder à l'extraction des documents. Il est bien sûr destiné aux unités documentaires qui, dans le secteur du tourisme, sont de plus en plus nombreuses à s'informatiser des logiciels spécialement conçus pour les bases de données bibliographiques et documentaires.

Enfin, ce Thesaurus et les domaines qu'il couvre est le résultat de 20 ans d'efforts en vue de mettre au point un langage documentaire propre à faciliter la recherche de l'information liée aux activités touristiques. En ce sens il peut également être utilisé comme guide terminologique pour la standardisation et la normalisation d'un langage commun d'indexation et de recherche à l'échelle internationale, améliorant ainsi la diffusion et la promotion des échanges d'informations entre les Etats, ainsi qu'entre les organismes intéressés par le secteur du tourisme.

DOMAINES

D'une manière générale, la principale difficulté que l'on rencontre dans l'élaboration d'un langage descriptif d'une activité déterminée porte sur l'appréciation des limites du domaine considéré. Car c'est à l'intérieur de ces limites que les mots et expressions constitutifs du langage documentaire (en l'occurrence un thesaurus) vont être recueillis.

S'agissant d'activités techniques spécialisées, cette difficulté se trouve amoindrie par le fait que celles-ci sont circonscrites dans un domaine dont les contours sont relativement faciles à appréhender, et le vocabulaire bien défini. En revanche, l'activité touristique est dès l'abord plus délicate à cerner dans la mesure où les facettes ou rubriques qu'elle couvre sont plus larges que le champ du tourisme lui-même. En effet, l'activité touristique n'existe qu'en osmose avec d'autres activités sociales souvent plus larges qu'elle, et on en perdrait le sens en la réduisant à une acceptation étroite liée aux loisirs et aux vacances.

Inversement, ces mêmes activités sociales et autres disciplines ne nous intéressent pas en elles-mêmes, mais dans la seule mesure où elles participent à la constitution de ce phénomène moderne qu'est le tourisme.

On peut expliquer cette difficulté méthodologique par l'alternative suivante :

- Faut-il adopter une conception étroite, mais rigoureuse de la sphère touristique, en écartant systématiquement tout ce qui n'est pas spécifique à cette sphère ?
- Ou faut-il opter pour une vision beaucoup plus large, intégrant le tourisme dans de vastes champs tels que l'économie, le patrimoine, la culture, la sociologie, le droit, la politique, etc., le tourisme ne représentant dès lors qu'une « facette » ou « rubrique » de ces domaines de connaissances ou d'activités ?

Entre l'universalisme et le particularisme, une synthèse des deux tendances a finalement permis de résoudre cette difficulté en considérant le tourisme non pas comme un axe sémantique regroupant autour de lui des champs sémantiques permettant d'apprécier la pertinence de chaque élément du très nombreux vocabulaire collecté.

Cette approche du phénomène touristique a permis de répartir les termes sélectionnés dans 20 champs sémantiques représentant l'activité touristique :

- A. Activité sportive**
- B. Droit du tourisme**
- C. Ecologie du tourisme**
- D. Economie du tourisme**
- E. Equipement touristique**
- F. Flux touristique**
- G. Formation et emploi**
- H. Hébergement**
- I. Loisirs**
- J. Manifestation touristique**
- K. Patrimoine touristique**
- L. Politique du tourisme**
- M. Prestation touristique**
- N. Professionnel du tourisme**
- O. Promotion touristique**
- P. Science et information**
- Q. Sociologie des loisirs**
- R. Tourisme sectoriel**
- S. Transport**
- T. Pays et groupement de pays**

LISTE HIERARCHIQUE EN FRANCAIS

A. ACTIVITE SPORTIVE

ARTICLE DE SPORT
EXERCICE PHYSIQUE
SPORT AERIEN
SPORT D'ADRESSE
SPORT D'ANIMAUX
SPORT D'ASCENSION
SPORT DE BALLE
SPORT DE COMBAT
SPORT DE GLISSE
SPORT MECANIQUE
SPORT NAUTIQUE

B.DROIT DU TOURISME

DROIT COMMERCIAL
DROIT DE LA CONSOMMATION
DROIT DU TRAVAIL
DROIT INTERNATIONAL
DROIT PENAL
DROIT PRIVE
DROIT PUBLIC
DROITS DE L'HOMME
JUSTICE
LEGISLATION
REGLEMENTATION

C.ECOLOGIE DU TOURISME

.....
EQUILIBRE ECOLOGIQUE
CATASTROPHE NATURELLE
ECOSYSTEME
NUISANCE
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ECOTOURISME

D.ECONOMIE DU TOURISME

BALANCE DES PAIEMENTS TOURISTIQUES
COMPTE NATIONAL DU TOURISME
CONSOMMATION TOURISTIQUE
INCIDENCE DU TOURISME
INCIDENCE SUR LE TOURISME
INVESTISSEMENT TOURISTIQUE
MARCHE TOURISTIQUE ETRANGER
PRODUCTION TOURISTIQUE

E. EQUIPEMENT TOURISTIQUE

COMPLEXE TOURISTIQUE
EQUIPEMENT CULTUREL
EQUIPEMENT DE CAMPING-CARAVANAGE
EQUIPEMENT DE CONGRES
EQUIPEMENT DE LOISIRS
EQUIPEMENT DE MONTAGNE
EQUIPEMENT DE SANTE
EQUIPEMENT DE SPORT
EQUIPEMENT DU LITTORAL
EQUIPEMENT ENERGETIQUE
EQUIPEMENT HOTELIER
EQUIPEMENT NAUTIQUE
EQUIPEMENT RURAL
EQUIPEMENT TOURISTIQUE MULTIFONCTION
STATION CLASSEE

F. FLUX TOURISTIQUE

COURT SEJOUR
FREQUENTATION
GEOGRAPHIE DU TOURISME
TOURISME EUROPEEN
TOURISME INTERIEUR
TOURISME INTERNATIONAL
TOURISME NATIONAL
TOURISME REGIONAL
VACANCES
VISITEUR

G.FORMATION ET EMPLOI

.....
EMPLOI
ENSEIGNEMENT DU TOURISME
FORMATION PROFESSIONNELLE
METIERS DU TOURISME
METIERS HOTELLERIE RESTAURATION
QUALIFICATION

H. HEBERGEMENT

CAPACITE D'HEBERGEMENT
HEBERGEMENT DE VACANCES
HEBERGEMENT POUR JEUNES
HEBERGEMENT RURAL
HOTELLERIE
MODE D'HEBERGEMENT
PENSION DE FAMILLE
REFUGE DE MONTAGNE
REHABILITATION
RESIDENCE PRINCIPALE
RESIDENCE SECONDAIRE

I. LOISIRS

ARTISANAT
JEU
LOISIRS CULTURELS
LOISIRS D'INTERIEUR
LOISIRS DE PLEIN AIR
LOISIRS DE PROXIMITE
LOISIRS EDUCATIFS
OISIVETE
SORTIE

J. MANIFESTATION TOURISTIQUE

.....
MANIFESTATION COMMERCIALE
MANIFESTATION CONJONCTURELLE
MANIFESTATION CULTURELLE
MANIFESTATION SPORTIVE
MANIFESTATION THEMATIQUE

K. PATRIMOINE TOURISTIQUE

GASTRONOMIE
PATRIMOINE CULTUREL
PATRIMOINE URBAIN
REGION TOURISTIQUE
RESSOURCE NATURELLE
SITE TOURISTIQUE

L. POLITIQUE DU TOURISME

ACTION CULTURELLE
ACTION DES REGIONS
AMENAGEMENT DU TEMPS
BUDGET DU TOURISME
FINANCEMENT TOURISTIQUE
ORGANISATION DU TOURISME
PARTENARIAT
PLANIFICATION
POLITIQUE D'AMENAGEMENT
AMENAGEMENT TOURISTIQUE
POLITIQUE INTERNATIONALE DU TOURISME
POLITIQUE DE PROMOTION TOURISTIQUE
POLITIQUE TERRITORIALE DU TOURISME
PROJET TOURISTIQUE

M. PRESTATION TOURISTIQUE

ANIMATION
COMMERCE
LOCATION
PRESTATION DE TRANSPORT
PRESTATION DE VACANCES
PRESTATION HOTELIERE
RESTAURATION
VOYAGE

N.PROFESSIONNEL DU TOURISME

AGENCE DE VOYAGES
AGENT IMMOBILIER
AMENAGEUR
ASSOCIATION
CAFETIER LIMONADIER
CLUB
GESTIONNAIRE
GROUPE D'INFLUENCE
HOTELIER
INSTITUTION DU TOURISME
ORGANISME FINANCIER
PRESTATAIRE DE SERVICES
PROMOTEUR
RESTAURATEUR
SERVICE D'INFORMATION DU TOURISTE
SERVICE DE RESERVATION
TRANSPORTEUR

O.PROMOTION TOURISTIQUE

COMMUNICATION TOURISTIQUE
MARKETING TOURISTIQUE
PRIX TOURISTIQUE
PRODUIT TOURISTIQUE

P. SCIENCE ET INFORMATION

.....
DOCUMENTATION TOURISTIQUE
INFORMATION TOURISTIQUE
METHODOLOGIE
RECHERCHE TOURISTIQUE
TECHNOLOGIE DU TOURISME

Q.SOCIOLOGIE DES LOISIRS

COMPORTEMENT
HISTOIRE DU TOURISME
MOTIVATION
SOCIOLOGIE DES VACANCES
SOCIOLOGIE DU TOURISME
TEMPS DE TRAVAIL
TEMPS LIBRE
TRANSFORMATION SOCIALE

R. TOURISME SECTORIEL

TOURISME CULTUEL
TOURISME CULTUREL
TOURISME D'AFFAIRES
TOURISME D'AVEVENTURE
TOURISME DE DECOUVERTE ECONOMIQUE
TOURISME DE FESTIVAL
TOURISME DE FORMATION
TOURISME DE JARDIN
TOURISME DE LUXE
TOURISME DE MONTAGNE
TOURISME DE NATURE
TOURISME DE PROXIMITE
TOURISME DE SANTE
TOURISME DES HANDICAPES
TOURISME DES JEUNES
TOURISME DU TROISIEME AGE
TOURISME EN AUTOCAR
TOURISME FLUVIAL
TOURISME LITTORAL
TOURISME MARITIME
TOURISME RURAL
TOURISME SOUTERRAIN
TOURISME SPORTIF
TOURISME URBAIN

S. TRANSPORT

ARTICLE DE VOYAGE
CAPACITE DE TRANSPORT
INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT
MODE DE TRANSPORT
MOYEN DE TRANSPORT
TRAFIC

T. PAYS ET GROUPEMENT DE PAYS

AFRIQUE
AMERIQUES ET CARAIBES
ASIE ET PACIFIQUE
EUROPE
GROUPEMENT ECONOMIQUE
GROUPEMENT ETHNIQUE ET RELIGIEUX
GROUPEMENT GEOGRAPHIQUE
GROUPEMENT LINGUISTIQUE
GROUPEMENT POLITIQUE
